

COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



FUTUR EN TOUS GENRES

La journée « Futur en tous genres » revient le 14 novembre dans notre cercle scolaire ainsi que dans la commune de Val-de-Travers. Cet événement d'envergure nationale a pour objectif de promouvoir l'égalité et la mixité des genres dans la formation.

Destinée aux filles et aux garçons de 9^e année, cette journée repose sur un principe d'échange : les filles accompagnent leur père ou un homme de leur entourage, et les garçons leur mère ou une femme de leur entourage, sur leur lieu de travail. Cette activité offre une occasion unique de découvrir des métiers traditionnellement exercés par l'autre sexe ainsi que des parcours de vie échappant aux stéréotypes de genre.

Le programme « Futur en tous genres » se décline en trois actions. L'action phare consiste à découvrir les métiers des parents ou de l'entourage au sein des entreprises. Les élèves peuvent également participer à des ateliers thématiques organisés par des entreprises, des écoles professionnelles et des hautes écoles, toutes engagées en faveur de l'égalité dans la formation. En 2023, les ateliers proposés aux filles concernaient principalement les domaines techniques, informatiques ainsi que la sylviculture. Pour les garçons, les ateliers étaient davantage orientés vers l'accueil extrafamilial et les métiers de la santé. Enfin, en alternative au programme de base et aux ateliers thématiques, les enseignants proposent des activités pédagogiques en classe autour des stéréotypes de genre dans l'orientation professionnelle.

L'édition 2023 a rencontré un franc succès, avec plus de 90 élèves sur un total de 110, ayant accompagné un proche en entreprise. Le cercle scolaire JJR ainsi que la commune de Val-de-Travers se réjouissent donc de la prochaine édition. Nous tenons à remercier tous les participants et participantes qui font vivre ce projet et permettent à ces élèves de vivre une expérience unique. •

ANNONCES

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ? Consultez nos offres d'emploi sous

Facebook - LinkedIn - NEMONews
www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations : www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Buttes – Champs du Noyer 4	11.11.2024	2876	Pergola bioclimatique
Fleurier – Ch. des Creuses 4	11.11.2024	2154	Pompe à chaleur extérieure
Môtiers – L'Ileta	11.11.2024	1199	Création d'un biotope humide
Môtiers – Rue Centrale 9	11.11.2024	1257	Mise en conformité – installation de panneau photovoltaïque (déjà installé)
Môtiers – L'Arnel	18.11.2024	1199	Station transformatrice et lignes mixtes
Buttes - Surville 11	25.11.2024	3025	Abri à voiture
Fleurier - Ch. des Creuses 9	25.11.2024	3597	Pompe à chaleur extérieure
Môtiers – Clos du Terreau 7	25.11.2024	1042	Couvert à véhicules
Noiraigue – Rue Perrin 12	25.11.2024	386	Pompe à chaleur extérieure
St-Sulpice – Rue des Fosseaux	25.11.2024	1223	Construction de 8 box
Travers – Rue Miéville 18	25.11.2024	2442	Installation de panneaux photovoltaïques

DÉNEIGEMENT

Pour rappel, afin de faciliter le déneigement et de limiter au maximum le risque de dégâts aux clôtures durant l'hiver, les propriétaires riverains des routes communales sont priés d'abaisser les barrières et d'enlever les piquets. Comme le prévoit l'article 4.15 du règlement de police, du 30 septembre 2019, les propriétaires sont tenus de se conformer aux prescriptions du Conseil communal pour l'enlèvement de la neige dans les zones d'urbanisation. Ils doivent en outre débarrasser les toits, les trottoirs et les abords de leur maison si la circulation risque d'être entravée. Ils sont également tenus d'accepter la neige enlevée de la voie publique par le service des travaux publics.

avis officiels

WEEK-END PORTES OUVERTES DE LA CULTURE

Le week-end portes ouvertes de la culture du Val-de-Travers est une occasion unique de plonger au cœur du patrimoine culturel de la région. Les acteurs culturels vous accueillent dans leurs espaces et vous font découvrir les coulisses de leurs institutions.

Au programme : visites guidées, ateliers, démonstrations, concerts, projections de films et bien d'autres activités. C'est une opportunité de (re)découvrir la richesse culturelle du Val-de-Travers, le tout dans une ambiance conviviale et accessible à tout le monde.

Plus de renseignements sur

www.myvaldetravers.ch/wp-content/uploads/2024/06/WPO-2024-programme.pdf •



INFORMATIONS PRATIQUES

AVIS DE RECRUTEMENT 2025 POUR LES COMMUNES DE VAL-DE-TRAVERS, DE LA CÔTE-AUX-FÉES ET DES VERRIÈRES

Les personnes valides (femmes et hommes dès 18 ans révolus) désirant être incorporées au sein du service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) sont invitées à participer à la séance de recrutement qui aura lieu le

jeudi 7 novembre 2024 à 19h30 à la caserne du SDIS, rue du Collège 20 à Fleurier

Lors de cette soirée, vous serez informé-e en détail sur l'organisation du SDIS et de ses différentes activités avec présentation du matériel. Le SDIS et la population du Val-de-Travers ont besoin de vous !

Si vous ne pouvez pas assister à cette soirée, vous pouvez obtenir les renseignements et documents nécessaires auprès du dicastère de la protection de la population (Grand-Rue 38, 2108 Couvet, 032 886 43 40, ProtectionPopulation.VDT@ne.ch). Vous pouvez également consulter les sites suivants : www.sdis-valtra.ch et www.118-info.ch

MESURES HIVERNALES

Les jours raccourcissent, la température baisse et les feuilles tombent des arbres... Nous voici bel et bien arrivés dans la saison froide. Il veut dire que les mesures hivernales en matière de stationnement seront bientôt à nouveau d'actualité dans notre commune. Pour mémoire, il est interdit de stationner sur les rues, places et trottoirs communaux de l'ensemble des villages de 2h à 6h du 1^{er} novembre au 15 mars de chaque année pour permettre le déneigement mais également le salage des voies publiques.

Dans chaque village, des places et des rues ont été déterminées pour le stationnement nocturne des véhicules durant cette période. Vous pouvez trouver toutes les informations utiles concernant les mesures hivernales sur www.val-de-travers.ch/page/arretes

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration.